

GAUVAIN SOLEIL NOYÉ

J. K. Noble-Kooijman*

Abstract* : The stature of the character of Gauvain in the novels of Chrétien de Troyes aroused number of studies which conclude in a degradation of the image of the hero the status of which seemed inviolable. It is not that with the Cart that a collection parallel to that of Lancelot, hero of the novel, is committed by Gauvain who fails straightaway in the Bridge under the water where he is close to the drowning and makes sorry figure. The appeal to a functional analysis of the structure of the novel leads to identify Gauvain as the false hero of the wonderful tales which had analyzed Propp. This analysis heuristics clarifies the intuitions of the previous critics which saw in Gauvain an anti-hero. The "sun of the chivalry" flooded in the water of the Bridge "Évage" made so by the tale of the Cart the origin wanted by Christian of this Gauvain's downgrading among the heroes as he makes act. The Cart is the novel-key of the evolution of the sense to be given to the chivalrous exploit as well as to worldly courtesy in the continuity of the work of the novelist champenois. Sense of Lancelot's adventures in the Cart is the proDrôme of the spiritual orientations of Perceval which relegate in the background the "ground" chivalries which illustrated Gauvain.

Key-words : Arthurian Roman - The Knight of the Cart-Gauvain false hero - Courtoisie -Fin'amors - Quête spiritual

Le titre de cette communication peut paraître paradoxal quand on se souvient des qualifications de Gauvain dans les vers 2402 sqq. du roman du *Chevalier au Lion* :

*« Cil qui des chevaliers fu sire
et qui sor toz fu reclamez
doit bien estre solauz clamez.
Por mon seignor Gauvain le di
Que de lui est tot autresi
Chevalerie enluminée. »*

* Professeur Émérite, Universités du Grand Est, France.

* Article édité par Diana Gradu, Maître de conférences à l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi.

Chevalier hors de pair, le neveu d'Arthur n'a pas d'égal. Il mérite d'être présenté comme le « soleil » de la chevalerie de son temps. C'est pourquoi l'épisode du Pont sous l'eau dans lequel il suffoque et se débat comme un noyé pouvait interpeller. Car le propre des personnages reparaisants dans les romans arthuriens et spécialement ceux de Chrétien de Troyes est la constance de leur stature. Or d'Yvain à *Lancelot* puis dans le *Perceval* le personnage perd de son lustre et connaît l'échec voire le ridicule. On s'est donc interrogé dans la critique sur ce gauchissement des traits et des actions de Gauvain en tentant de préciser quand et pourquoi il se produisait.

Dès 1953, William Nitze¹ montrait que le personnage, compte tenu de son rôle de héros dominant auprès d'Arthur, son oncle, ne pouvait être le protagoniste d'un poème indépendant. Sa prouesse, sa courtoisie, son aura solaire semblent lui conférer une stabilité dans la continuité des romans qui détourne de percevoir les failles qui apparaissent dans son comportement. La critique a pourtant été intriguée et comme Gauvain n'apparaît dans un premier rôle que dans la partie « Gauvain » du *Conte du Graal*, elle a précisé les aspects du personnage (que Jacques Ribard² qualifiait de paradoxal dans sa contribution au colloque arthurien de 1984 à Wegimont) dans la continuité des romans de Chrétien. La réunion des contributions dans un recueil de 2006 par Keith Busby et Raymond H. Thompson en fait le point³.

Douglas Kelly a noté dès 1970⁴ la fracture dans la personnalité de Gauvain : « [it is] not that Gauvain and his values are evil or wrong but they possess obvious limitations when compared with what the values of a Lancelot and an Yvain permit these two Knights to achieve. »

Keith Busby pouvait conclure en 1988⁵ qu'au terme de la tradition romanesque qui s'est inspirée de Chrétien “the figure of Gauvain had undergone a complete degradation” ceci vers 1230. Il résume d'une phrase le processus : “Chretien had established Gauvain as the first and greatest of the Knights of the Round Table and the same Chretien shows in *Perceval* the limitations of the courtly and knightly codes represented by him⁶.” C'est ce que J. Ribard appelait le paradoxe de Gauvain: « finie la trompeuse sécurité

¹ W.A.Nitze « *The Character of Gauvain in the Romance of Chretien de Troyes* » in *Modern Philology* Vol. 50, 1953, P.219-225. Repris dans “Gawein, a Casebook” pp. 103-115. cf note 3

² Jacques Ribard « *Un personnage paradoxal : le Gauvain du Conte du Graal* » in « *Lancelot, Gauvain, Yvain* » colloque arthurien de Wegimont, Paris, Nizet, 1984 pp. 5-18

³ Raymond H. Thompson and Keith Busby : *Gawein, a Casebook*, New York and London, Routledge 2006. Réédition après une introduction fine des articles sur le personnage de Gauvain tel qu'il apparaît dans la littérature médiévale de Wace et Chrétien à *Sir Gawein and the Green Knight*.

⁴ Douglas Kelly « *Gauvain and Fin'amors in the Poems of Chretien de Troyes* » in *Studies in Philology*, 67-4, 1970 pp. 453-460 (repris dans le Casebook ci-dessus pp. 117-123)

⁵ K. Busby : “*Diverging Traditions of Gauvain*” in *The Legacy of Chretien de Troyes*, ed. Par N. Lacy, D. Kelly and K. Busby, Amsterdam, Rodopi, 1988, pp.93-110. Sa réflexion initiale a paru dans son *Gauvain in old French Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1980

⁶ In *op.cit.* ci-dessus p. 95

qui nous permettait de mesurer à ce personnage prétendument immobile tous ces chevaliers en devenir, les Yvain, les Lancelot, les Perceval. C'est désormais la mesure elle-même qui perd sa fixité. D'où l'embarras de la critique [...] et sa fuite devant ce Gauvain paradoxal [...]. Qui est-il ce nouveau Gauvain, ce Gauvain inattendu, et de quel sens profond Chrétien a-t-il voulu le charger ?⁷» C'est précisément la réponse à ces questions que notre analyse entend proposer.

D. Kelly dans son étude avait souligné trois étapes dans cette dégradation du personnage : dans l'*Yvain* en premier lieu il est cause de la séparation de Laudine et d'Yvain qu'il entraîne dans les aventures des tournois, ce qui cause la colère de Laudine et la quasi répudiation d'Yvain. Dans *la Charrette* ensuite il échoue dans sa quête de la Reine et subit la semi-noyade pathétique du Pont sous l'eau avant d'être secouru. Dans le *Perceval* enfin il est la victime d'une mystérieuse méprise qui le déclare coupable et d'une haine conséquente que le lecteur cependant juge immotivée. Nous reviendrons sur ces épisodes mais notons que pour le premier mentionné Yvain est responsable de sa peine puisqu'il a oublié (?) le terme fixé par Laudine. Il nous semble que sa folie conséquente ne fait que confirmer la culpabilité qu'il éprouve, Gauvain demeurant par ailleurs égal à lui-même. Il s'agit donc de comprendre comment s'altère le statut de chevalier exemplaire et de preux courtois de Gauvain pour que *la Vengeance Raguidel*⁸, et *Sir Gawain and the Green Knight* précédés dans cette voie par *Le Chevalier à L'Épée* puissent au terme de ses apparitions le présenter comme un anti-héros comme l'a écrit à ce constat D. Kelly : « Gawain is the opposite of a courtly Knight and it is significant that precisely this Hero was chosen for such a role. He is a failure all along the line in other words an anti-hero.⁹ »

Il est curieux de constater ce même jugement de décadence de la stature de Gauvain dans un récent travail doctoral de l'Université de Padoue où l'auteur Elisa Poggi¹⁰ s'appuie sur l'analyse des motifs narratifs à l'instar

7. Si le personnage demeure encore énigmatique on comprend que le récent colloque sur « *Le personnage de Gauvain dans la littérature européenne* » organisé en mars 2014 à l'Université de Paris Est, dir. Alamichel (cf bibliographie) n'ait pu aborder au fond le sujet ici traité. On lira p.32 le jugement de D. Gradu qui confirme le statut de séducteur virevoltant de Gauvain et sa décadence dès *Le Chevalier à l'épée*.

8 Voir Giovenal Carine : « *Quand se déplacer signifie se détruire : le personnage de Gauvain de Chrétien de Troyes à Raoul de Houdenc* » in Colloque *Mobilité et Littérature au moyen âge*, dir. Clamote Carreto, Lisbonne 2011, pp177-190. L'attribution à Houdenc de *la Vengeance Raguidel* reste discutée mais le constat par l'auteur de la décadence de Gauvain est patent.

⁹ cf article cit. note 4 p. 139

¹⁰ Elisa Poggi : *The Knight on the Treshold, thematic and anthropological Study of the english Gawain Romances*, University of Padova, 2013.

Plus substantielle, la thèse de Beate Schmolke-Hasselmann soutenue à Tübingen en 1980 : *Der arturische Versroman von Chretien bis Froissart*, Niemeyer, Tübingen, souligne l'importance de Gauvain dans la réception ultérieure de Chrétien chez ses successeurs en créant une

de C. Machann¹¹ à propos des structures des romans anglais de Gawain. On sait qu'A. Guerreau-Jalabert¹² avait avec sagesse renoncé à la méthode des motifs pour une taxinomie des romans arthuriens français en vers et rappelé la limite de l'indexation de Stith-Thompson¹³ pour les textes folkloriques. Il ne faut pas pour autant renoncer à une recherche des structures profondes dans l'analyse des romans arthuriens et de leurs personnages, la matière de Bretagne n'ayant pas encore livré toutes ses filiations dans les romans en vers. Le colloque du CUERMA en 2007¹⁴ apporte au sujet des personnages dans la littérature médiévale une contribution déterminante. Sur Gauvain Carlos Clamote Carrero après avoir cité Ribard précise que sa stature (ou son statut) est celle d'un « emblème des valeurs chevaleresques, image suprême de la stabilité et de l'intégrité qui se trouve à partir de l'*Yvain* et surtout de la *Charrette* écarté de ce type, de ce statut, pour parvenir dans le *Perceval-Gauvain* à une dégradation complète. » p. 99-122 *passim*.

La critique situe la composition d'*Yvain (le Chevalier au Lion)* en l'année probable de 1177 et celle de *Lancelot (Le chevalier de la Charrette)* en cette même période, une controverse sur ces dates subsistant et interdisant de situer plus nettement l'antériorité de tel de ces deux romans sur l'autre. L'étude précise de la chronologie des deux romans¹⁵ pour ma convaincre de l'antériorité d'*Yvain* pour l'essentiel et c'est le personnage de Gauvain qui sert en ce point de pierre de touche. Voyons pour le présent quelle figure il fait dans la *Charrette*, roman contemporain d'*Yvain*. Dans l'ouverture du roman Gauvain exhorte le Roi son oncle à engager une quête de la Reine pourtant conduite et protégée par Keu après un défi contraignant de Meleagant au Roi Arthur. Facilement vainqueur de Keu il entraîne vers Gorre, le royaume de son Père où sont les prisonniers de Logres, la Reine et

typologie de ces romans en vers (Jusqu'au *Meliador*) qui repose sur la place de Gauvain, absent comme héros, participant aux quêtes d'un ou de plusieurs autres ou agissant en héros seul. Toutefois, le chapitre 1.4 consacré au seul Gauvain ne modifie pas la perception classique du personnage. On pourrait regretter que l'auteur, engagée dans d'autres voies, n'ait pas repris son analyse séduisante des rapports entre ces romans en vers et les cours auxquelles ils étaient destinés. K. Busby dans un avant-propos à l'édition anglaise de l'ouvrage en 1998 dit comment il se place dans la tradition critique des romans arthuriens, spécialement anglais.

¹¹ Clinton Machann : "A structural Study of the english Gawain Romances" in *Neophilologus*, 66, 1982 pp. 629-637

¹² Anita Guerreau-Jalabert : « *Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques. Rapprochements et observations de méthode.* » in *Romania*, 104, 1993 pp. 1-48

¹³ Stith Thompson : *Motif Index of Folk Literature*, Bloomington Indianapolis 6 volumes 1955-1958, qui a développé le travail taxinomique d'Anti Aarne avec lequel il a collaboré. La critique des motifs par Propp (voir note 20) ne nous est connue que depuis 1958

¹⁴ *Façonner son personnage au moyen âge*, colloque du CUERMA Dirigé par Chantal Connochie-Bourgne, Aix-en-Provence, 2007

¹⁵ Jacobus Kooijman : « *Temps réel et temps romanesque. Le problème de la chronologie relative d'Yvain et de Lancelot de Chrétien de Troyes.* » in *Le Moyen Âge*, tome 83, 1977.

son protecteur piteux. Gauvain lance donc une quête qui le place en vedette. L'arrivée impromptue et clairement merveilleuse de Lancelot, qui n'est pas identifié comme tel et que Gauvain ne semble pas reconnaître alors que ce chevalier mal en point et harassé reconnaît bien lui le neveu d'Arthur, change l'ordonnance de ce lancement de l'aventure. Le vers 208 fait dire in petto à la Reine sur le chemin de son exil : « Ha! rois (rois n'existe que dans le ms.794 et devrait être plutôt « Amis » comme dans le ms Chantilly)) se vos ce seüssiez » ce qui résonne comme un appel auquel répond l'arrivée de Lancelot dans le récit. Nous avons donc deux quêtes et leurs quêtes parallèles les conduisent à choisir chacun une voie d'accès à Gorre. On sait que Gauvain (j'y reviendrai) choisit la voie du Pont evage, pont sous l'eau, tandis que Lancelot passe par le Pont de l'épée, réputé le plus périlleux. L'épreuve de Lancelot est un succès du héros et la Reine s'en trouvera délivrée. Quant à Gauvain nous le retrouvons au Pont sous l'eau dans les vers 5106 sqq. du roman :

*« et tantost qu'il viennent au pont
ont mon seignor Gauvain veü
del pont trabuché et cheü
en l'eve qui estoit parfonde.
Une ore essort et autre afonde,
Or le voient et or le perdent ;
Il vient la et si l'aerdent
A rains, a perches et a cros. »*

Le contraste est très fort entre les deux héros et la stature de Gauvain « soleil noyé » est si soudainement amoindrie qu'on est conduit à s'interroger sur les causes de cette évolution de la figure d'un personnage que toute la tradition littéraire avait placé au pinacle de la Chevalerie. C'est là et seulement là que commence la dégradation du personnage et mon objet est d'interroger les sources, la chronologie et les détails de cette aventure pour en déceler la signification au sein de l'œuvre de Chrétien. Comment donc, d'Erec à Perceval, rendre compte d'une évolution sensible du personnage qui paraissait constant et pourquoi dans ce roman précis de la *Charrette* Chrétien donne-t-il cette vision, nouvelle pour ses lecteurs, d'un tel héros ? Cette communication s'y attache sur les pas de D. Kelly et elle tente de cerner le moment critique de cette évolution. Le travail de Bernhard Anton Schmitz¹⁶ qui traite de l' « *Emanzipation des ewig Verspäteten (Gauvain)* » regrette dès son introduction que: « in der germanistischen Mediävistik erstaunlicherweise bis heute nie ernsthaft eine funktionale Beschreibung der Gauvainfigur unternommen worden sei. » C'est précisément cette méthode

¹⁶ Bernhard Anton Schmitz: *Gauvain, Gawein, Walewein. Die Emanzipation des ewig Verspäteten*, Tübingen, Niemeyer 2008.

fonctionnelle qui a paru porteuse de sens pour l'analyse de la *Charrette*¹⁷ et ses conclusions conduisent à l'interprétation présente de la stature de Gauvain.

Dès le premier grand roman qu'il compose, *Erec et Enide*, qui est daté avec de bons arguments de 1170, Chrétien de Troyes met en scène la cour d'Arthur et la chevalerie arthurienne comme une référence réaliste des aventures qu'il relate à ses auditeurs des cours féodales de son temps principalement à la cour de Champagne. Il dispose ainsi un théâtre où les personnages récurrents servent sa narration. Avec le souci d'une « belle conjointure » dont sont incapables les jongleurs et conteurs itinérants, les contes d'aventure et d'amour que la tradition (orale le plus sûrement) lui livre nourrissent ses romans en vers. Il peut donner alors à des héros fictifs une existence réaliste aux yeux des grands féodaux et de leur entourage que pouvaient commencer à lasser les récits épiques de la génération précédente. Il est significatif de lire au terme de la première partie d'*Erec* une liste des chevaliers qui siègent autour de la Table Ronde d'Arthur. C'est là une sorte de préparation des aventures qui feront agir tel de ces personnages ainsi typés. Gauvain en est le plus illustre qui fait fonction de modèle

*« Devant tous les boens chevaliers
doit estre Gauvains li premiers,
li seconz Erec, li filz Lac,
et li tierz Lancelot del Lac » v. 1671 sqq.*

La liste des chevaliers est longue mais Chrétien ne retient pour ses contes que les quelques héros qu'il fait agir de roman en roman avec constance à la cour d'Arthur et de Guenièvre et qui forment une petite société de chevaliers dont la figure s'affirme lorsqu'ils deviennent sujets principaux. Ainsi de Cligès, Yvain, Lancelot, Perceval après Erec. Nous n'avons pas, et le fait a été remarqué par Nitze, de « roman de Gauvain » et pourtant sa présence constante et sa participation aux aventures et aux tournois dessinent un personnage dont les traits saillants sont la prouesse et la courtoisie. En bref un parfait chevalier qu'on qualifie de Sire ou Messire comme neveu du Roi : Arthur le dit dans *Erec* au v. 2232 :

*« Gauvain son tres chier neveu
a celui ne se prenoit nus »
ce que confirme Cligès au v.4869
« C'est Gauvain
qui n'est a cheval n'a pié vain*

¹⁷ Jacobus Kooijman : « *Du conte au roman : recherches sur la structure du Chevalier de la Charrette de Chrétien de Troyes.* » in *Romanic Review*, t. 69, 1979, p. 275

c'est cil a cui nus ne se prent. »

Chevalier sans pair Gauvain est donc le parangon et l'idéal de cette chevalerie romanesque et, toujours choisi comme champion par les dames en détresse il illustre bien cette société « d'armes et d'amour » que la seconde féodalité du XII siècle chante et conte, sûre de ses institutions et de ses principes. Mais nous n'avons pas d'aventure ni de quête mettant en scène Gauvain avant la *Charrette* comme si la stature de ce héros le figeait dans une fonction de « commandeur ». Il est le héros incontesté qui fait le galant auprès de Lunette dans Yvain dans un débat de la lune et du soleil au vers 2402-2409 :

*« Cil qui des chevaliers fu sire
et qui sor toz fu reclamez
doit bien estre solauz clamez.
Por mon seignor Gauvain le di,
Que de lui est tot autresi
Chevalerie anluminee,
Come solauz la matinee
Oevre ses rais et clarté rant »*

et on le voit rappeler à Yvain la nécessité de la prouesse dans la solidarité chevaleresque. On notera ici à nouveau qu'Yvain porte seul la responsabilité de son oubli d'une promesse faite à son épouse de lui revenir au terme fixé et Kelly incrimine à tort Gauvain dans cet épisode.

L'analyse de la stature de Gauvain suppose un retour sur l'*Yvain* et la date de sa composition. Une révision des travaux sur ce point¹⁸ montre que les allusions de ce roman à l'intrigue de la *Charrette* sont porteuses de sens en ce qui concerne la perception de la stature de Gauvain et de son rôle fonctionnel autant qu'elles servent à préciser la date de composition des deux romans : la première intervient aux vers 3692-3703 quand Yvain découvre Lunete prisonnière et accusée de trahison. Elle dit n'avoir trouvé personne pour être son champion contre trois chevaliers, suscitant ainsi l'étonnement d'Yvain :

*« Et messire Gauvain, chaeles,
li frans, li dolz, ou ert il donques ?
A s'aïe ne failli onques
dameiselle desconseillee.
cil me feïst joiant et liee,
se je a cort trové l'eüsse ;*

¹⁸ Cf note 15

*ja requerre ne li seüsse
riens nule qui me fust veheee ;
mes la reïne en a menee*

*uns chevaliers, ce me dit an,
dont li rois fist que fors del san,
quant après li l'en envoia ; »*

Bel éloge (encore fidèle à la tradition du personnage) de Gauvain et déploration de son absence. Le roi fit folie dit Yvain de l'envoyer secourir la Reine mais ce choix confirme la réputation de son neveu, chevalier sans égal.

La seconde allusion à l'intrigue de la *Charrette* se lit aux vers 3906-3914 dans l'épisode du géant Harpin agresseur du beau-frère de Gauvain. À Yvain qui s'étonne que le Sire du lieu n'ait pas trouvé d'aide à la cour d'Arthur il donne ce commentaire :

*« Et lors li descuevre et desnoe
li riches hom, que il eüst
boene aïe, se il seüst
ou trouver mon seignor Gauvain.
« Cil ne l'anpreüst pas en vain
que ma fame est sa suer germainne ;
mes la fame le roi en mainne
uns chevaliers d'estrange terre
qui a la cort l'ala requerre. »*

Le détail de l'argument du début de la *Charrette* nous est donné plus au long dans la suite de ce passage où l'on voyait par ailleurs la famille de Gauvain s'enrichir d'une soeur (comme on l'avait découvert oncle de Cligès dans le vers 2578 de ce roman cher à Chretien). Son renom cependant n'en est que plus brillant et toujours conforme à son type établi, confirmé par un départ en quête pour la première fois.

La troisième allusion est bien différente. Aux vers 4734-4739 d'*Yvain* lors du débat judiciaire entre les sœurs de la Noire Épine, si l'aînée qui a déshérité sa cadette a déjà acquis que Gauvain serait son champion la cadette cherche qui la défendra et c'est le conteur qui donne une précision qui suppose que le contenu du *Lancelot* est connu presque complètement des auditeurs :

*« s'avoit tierz jor que la reïne
ert de la prison revenue
ou Meleaganz l'a tenue
et trestuit li autre prison,
et Lanceloz par traïson
estoit remés dedans la tor. »*

C'est probablement au v. 6149 de la *Charrette* que Godefroy de Lagny a pris le relais de Chrétien à sa demande pour achever le roman, soit quand Lancelot est emmuré dans la tour par trahison de Meleagant. Quand on analyse les chronologies parallèles des deux romans on parvient à une conclusion exposée dans l'article cité en note : *Yvain* a été composé en premier lieu et vraisemblablement lu en cour comme il était de coutume et les allusions à la *Charrette* (les deux premières) apparaîtraient ainsi comme des « réclames » pour ce roman qui succède donc au *Chevalier au Lion*. Lors de la dernière allusion au *Lancelot* il est patent en revanche que les auditeurs sont supposés connaître toute l'histoire au moins jusqu'à l'emprisonnement du héros par Meleagant. Il fallait donc imaginer une succession rapprochée de ces compositions : l'*Yvain* a pu être d'abord composé (en 1177 vraisemblablement) et lu presque entièrement (jusqu'au v. 4696 sans doute, vers qui marque une rupture dans le récit), la *Charrette* aurait alors été conçue sur la commande de la Comtesse et lu en cour dans ses quelque 6000 premiers vers (jusqu'au v. 6149 ?), l'auteur reprenant la lecture de la fin d'*Yvain* avec en particulier le duel judiciaire entre Yvain et Gauvain (qui n'est pas reconnu par Yvain qu'il n'identifie pas non plus, pensant avoir comme adversaire le Chevalier au Lion). On se souvient que les sœurs de la Noire-Épine sont en contestation d'héritage, l'aînée dépouillant sa cadette, d'où le duel des champions. Chrétien n'a pas rédigé lui-même la fin de la *Charrette*, même s'il l'avait conçue et après 1181 (mort d'Henri le Liberal le 16 mars) il se placera à une date que nous ignorons sous la protection de Philippe d'Alsace duquel il dit avoir reçu commande du *Perceval*. Il faut donc supputer, outre la composition en partie croisée des deux romans, une dernière performance de l'auteur lors de la présentation de la fin de l'*Yvain* et un abandon à Godefroi de Lagny son confrère de la présentation de la fin de la *Charrette*. Notre analyse du roman ne conduit pas à reprendre l'ancien débat sur la prétendue réticence de Chrétien à illustrer la thèse adultère de la *Charrette* qui nous semble démentie et par la structure de son argument et par la vérité physique et psychologique des relations de Lancelot et Guenièvre. La vraie innovation de la *Charrette* est dans la rupture de continuité du statut de Gauvain.

Dans la dernière allusion à la *Charrette* le contenu semble donc bien connu des auditeurs à la différence des deux premières allusions. Elle intervient au cœur de l'épisode des sœurs de la Noire-Épine. Dans le combat judiciaire Yvain est le champion de la cadette que « sa seror a fors botée de sa terre et desertée » selon les paroles d'Arthur aux vers 6378-79 lorsqu'il résout le conflit en faisant avouer à l'aînée son injustice. Gauvain quant à lui avait été choisi comme champion par l'aînée désireuse de s'assurer la victoire. Le combat des champions, qui ne se reconnaissent donc pas, est égal et il faudra que le Roi tranche par sa justice souveraine pour départager les

sœurs. Notons que pour Gauvain cet échec relatif au combat (par égalité entre les champions) ne se produit que rarement (une fois dans *Cligès* au tournoi d'Oxford où Cligès a vaincu Lancelot à la seconde joute, Perceval le Gallois à la troisième et fait jeu égal avec Gauvain à la dernière). À la Noire-Épine on assiste à l'assaut de générosité entre les héros qui tous deux veulent s'avouer vaincus par courtoisie envers l'autre. Mais pour nous lecteurs et peut-être déjà pour les auditeurs du temps prévaut le sentiment que Gauvain avait accepté une mauvaise cause perdant ainsi de sa superbe.

C'est dans la *Charrette* que pour la première fois Gauvain part en quête. Après l'enlèvement de Guenièvre mal protégée par Keu il décide le Roi à partir et prend avec lui deux écuyers sur deux destriers de remonte. Sa quête le porte en tête et elle se poursuivra alors que Lancelot qu'il n'a pas reconnu apparaît harassé et lui demande un cheval. Piquant alors pour le suivre et quittant semble-t-il la compagnie d'Arthur et ses deux écuyers il le retrouve démonté derrière une charrette. L'épisode de la charrette est célèbre et il a été maintes fois commenté : son importance est confirmée par le titre que Chrétien donne à son roman comme par le fait que le héros, mystérieusement apparu devant Gauvain et la troupe d'Arthur semble avoir engagé sa quête avant même que le Roi (conseillé par Gauvain) n'ait décidé de la sienne. Son nom est ignoré mais on note qu'il connaît Gauvain (v. 278). Depuis Wendelin Foerster et Gaston Paris on s'est penché sur les motifs qui sont développés dans son roman par le romancier et leur correspondance avec d'éventuelles sources proches ou lointaines. De cette charrette il faut bien dire qu'on ne sait rien de plus que ce qu'en dit Chrétien aux v. 321-22 :

« *De ce servoit charrete lores
Dont li pilori servent ores* »

Mais on admire l'utilisation subtile qu'il fera de l'hésitation de Lancelot à y monter. La première demoiselle qui accueille nos deux quêteurs, l'un en charrette, l'autre à cheval, insiste sur la honte dont s'est couvert Lancelot en acceptant de monter en charrette. On note que Gauvain en le suivant après lui avoir donné un de ses deux chevaux semble comme dit ci-dessus avoir quitté la compagnie d'Arthur et ses écuyers, donc son second cheval de remonte. Il ne pouvait plus l'offrir en conséquence à Lancelot, démonté et défait. Pour lui toutefois l'invitation du charretier à rejoindre Lancelot sur la charrette n'appelle que refus. Si la critique a souvent cherché dans les traditions du temps des charrettes (peut-être infamantes comme dit Chrétien ou plus souvent charrettes des défunts) sans réel succès, elle n'a pas dans cet épisode noté l'essentiel à mes yeux, accordant foi aux commentaires convaincus de Chrétien sur l'infamie des charrettes. C'est en fait le charretier qui importe ¹⁹,

¹⁹ Voir Jacobus Kooijman : « *Le motif de la charrette dans le Lancelot de Chrétien de Troyes.* » in *Romanische Forschungen*, T.87, 1975, p. 342

« li nains cuiverz de pute orine » (v. 354) personnage commun dans les contes merveilleux et auxiliaire des héros auxquels il propose des épreuves ambiguës, gages de récompense ultérieure. Lancelot hésite à monter certes, sa raison combattant son cœur, mais il monte, sans examen, de même que chez la demoiselle qui accueille nos deux quêteurs au soir il transgressera l'interdit du lit merveilleux et évitera la lance de feu. Sa récompense, annoncée d'emblée par le nain, c'est la vue du cortège de la reine emmenée en captivité. C'est d'ailleurs, le matin du lendemain, après la nuit et l'épreuve de la lance magique que Lancelot aperçoit, ravi, le cortège de la Reine et qu'il est retenu par Gauvain d'une chute dans son ravissement. On notera que si l'hôtesse continue de honnir Lancelot pour avoir été charreté, elle lui donne cheval et lance tandis que le nain et sa charrette semblent avoir disparu. Nos deux héros rencontrent très vite une seconde demoiselle (demoiselle du carrefour) tout aussi féérique apparemment que la première qui contre une promesse de service leur indique le nom du ravisseur de la Reine et la voie à suivre pour la retrouver. Le sens de l'épreuve et les voies d'accès clairement indiqués, le choix des héros est discriminant : Gauvain ne s'engage qu'avec restriction « selon son pouvoir » à servir la demoiselle tandis que Lancelot lui accorde sans examen tout ce qu'elle voudra. Informé des voies périlleuses qui donnent accès à Gorre Lancelot laisse Gauvain choisir. C'est le Pont sous l'eau, voie la moins périlleuse que choisit Gauvain, ce qui manque de grandeur, tandis que Lancelot sans commentaire se mettra à la voie vers le Pont de l'épée. À tous égards le lancement de cette quête de la reine distribue clairement les rôles. L'idée d'une quête parallèle par des chemins qui se séparent est une trouvaille séduisante, sauf à rappeler que ces structures sont classiques dans les contes merveilleux analysés par Propp²⁰ et que Chrétien a pu heureusement interpréter la structure d'un éventuel récit de conte merveilleux en y insérant les personnages de son choix et le « sens » qu'il avait mission d'illustrer. La perception du personnage de Gauvain devient plus pénétrante si les intentions de Chrétien se révèlent. « *Façonner son personnage au moyen âge* » c'était là le titre du colloque de 2007 au CUERMA d'Aix. Et l'analyse de Bernhard Anton Schmitz en 2008 dans son « *Gauvain, Gawein, Walewein* » en 2008 va dans ce sens en cherchant la fonction constante qu'assume Gauvain depuis Chrétien de Troyes jusqu'au terme des romans allemands qui s'inspirent de son oeuvre. Il ne voit pourtant pas en Gauvain un adversaire du héros mais un personnage chargé d'une fonction parallèle et tardive, ce qui ne le définit pas suffisamment.

²⁰ Vladimir Propp : *Morphologie du conte suivi de Les transformations des contes merveilleux*, édition française, Seuil, Paris, 1970. Il est implicite dans nos analyses que la méthode fonctionnelle facilite les recherches de sources éventuelles sans que soit sous-estimés la part d'invention du romancier et les contextes qui nourrissent ses romans. Nous adhérons à l'esprit de la critique de Propp par Max Lüthi : *Das europäische Volksmärchen*, Francke, UTB 2005.

C'est ici le lieu de parler de la recherche de sources éventuelles pour les romans de Chrétien. Alexandre Micha dès 1950 (Sur les sources du *Roman de la Charrette* in *Romania* Tome LXXI) a pu faire état de la culture de Chrétien pour rapprocher certains motifs de textes antérieurs, classiques ou contemporains, tout en rendant à l'auteur ses mérites originaux. Mais s'il conclut avec raison que « rien ne prouve que Chrétien ait élaboré son sujet en partant d'un conte oral » il sait que, hagiographiques ou issus de la tradition bretonne, Chrétien a mis à profit les contes ou parties de contes qu'il connaissait ou avait reçus ou entendus de la bouche des jongleurs. Cela ne diminue pas l'importance de la commande initiale que la Comtesse a pu faire, orientant dans la *Charrette* les aventures vers les manifestations de l'amour courtois. De la « matière » c'est-à-dire de l'argument, nous ne pouvons supputer que la sécheresse telle qu'elle apparaît dans les « jugements d'amour » rapportés par le Chapelain de la Comtesse dans son *De Amore*. Mais la critique ne trouve pas trace des contes, gallois, bretons ou irlandais, qui auraient été des sources directes. Il est sûr que l'art subtil de Chrétien lui permettait de les interpréter, de les fondre dans cette « conjointure » dont il se réclame avec raison. Mais a-t-on conduit l'analyse des romans de Chrétien d'une façon qui permette de discerner les linéaments d'un récit ou d'un conte originel ? Sans doute la critique répugnait-elle à une analyse régressive et hypothétique préférant disposer d'abord de sources favorables à la déduction progressive.

Quand on s'interroge sur le motif de la charrette on s'avise des difficultés de la critique pour identifier des sources lorsqu'elle se limite aux motifs, voire aux brèves aventures apparemment adventices. B.A.Schmitz l'a bien senti qui écrit : « dass der Strukturalismus die Begriffe Figur und Funktion zusammen dachte ist seit Vladimir Propps Märchenanalyse von 1928 [...] fest in der Forschung etabliert. » Identifier dans la *Charrette* les fonctions que les divers acteurs assument dans l'esprit de l'analyse structurale de Vladimir Propp permet de supputer l'existence d'une source possible parmi les contes. Ce sont en effet des contes que Chrétien amplifie dans ses romans et il est possible (dans le cas de la *Charrette* cela me semble assuré) que ses sources initiales (les « livres » dont il parle dans ses prologues ou la « matière » qu'on lui transmet) appartiennent au trésor des contes. La *Charrette* offre au terme d'une analyse structurale (voir article cité note 17) le schéma d'un conte merveilleux à deux séquences, passant par les motifs du combat contre l'agresseur et de la tâche difficile et le détail de la structure du roman offre la confirmation de ces péripéties complexes mais attendues. Le développement de cette analyse ne permet pas de conclure à une source identifiée mais il conduit à un schéma convaincant. Cette présente réflexion sur la figure de Gauvain tient compte de la fonction qu'il assume dans le schéma du conte. Il y occupe en effet le rôle du faux héros, qui suit le même cheminement que le héros mais ne se soumet pas aux mêmes épreuves, sauf à

y échouer. Il revendique par prétention mensongère le bénéfice des succès du héros, se tient prêt à revêtir ses effets sans cesser pour autant de l'encenser. Si cette intuition est juste on devait constater une altération sensible de la figure de Gauvain dans le roman dont le symptôme d'alerte m'a paru être son échec au pont sous l'eau (pont evage). La structure probable du conte apportait à Chrétien une syntaxe de son roman de la *Charrette* mais l'essentiel dans le choix des personnages et l'arrangement des épisodes et des contenus relevait du romancier. Il est donc responsable du choix de Gauvain comme héros parallèle, faux héros dans le conte merveilleux et il faut bien constater que la détérioration d'image de l'illustre Gauvain commence avec la *Charrette*, roman postérieur à l'*Yvain*, et doit être jugée issue de la volonté de Chrétien. C'est bien Chrétien qui en donnant à Gauvain le statut fonctionnel du Faux héros inaugure bien avant *La Mort Artu* la dévalorisation du monde arthurien, et partant de la féodalité glorieuse du XIIIe siècle que l'extension des domaines centraux et de leurs administrations faisait évoluer .

On peut trouver la confirmation de cette intuition en observant le sort que la tradition romanesque réserve à nos deux héros : pour le seul Chrétien de Troyes nous n'avons qu'un roman après cette date de 1177-1178 qui vit la composition d'*Yvain* puis de *Lancelot*. C'est le *Conte du Graal*. Lancelot n'y paraît pas mais Gauvain y occupe une place significative et ses aventures sont narrées comme pour un conte indépendant de celui qui concerne Perceval le Gallois. Il est possible que le caractère inachevé du roman explique une conjonction moins parfaite mais telle quelle la partie Gauvain du *Conte du Graal* renseigne sur le personnage : s'il est toujours une référence chevaleresque et courtoise jamais il n'atteint à l'héroïsme quasi mystique de Perceval. Il reçoit comme les autres chevaliers la mission de quêter la lance qui saigne mais ses aventures restent mondaines et au vrai peu glorieuses. Ainsi de la Pucelle aux petites manches, une enfant qui le prie en saisissant sa jambe et dont il accepte d'être le champion malgré son obligation de combat judiciaire à Escavalon. Le ton de dérision de toute cette aventure au tournoi de Tintagel déconsidère Gauvain par contraste. Il en va de même dans cette scène de comédie sociale qu'est l'émeute des bourgeois à Escavalon, contre laquelle il se défend à l'aide d'un échiquier comme écu. Nous sommes déjà dans le ton des baroques du XVII^e siècle et la chevalerie qu'illustre alors Gauvain paraît annoncer Cervantès. La figure qu'il fait désormais se retrouve dans la littérature du XIII^e siècle qui ne le présente plus sous les traits d'un héros exemplaire, sa courtoisie mondaine le disqualifiant en une période (inaugurée par le *Perceval*) de chevalerie chrétienne. C'est le lieu de rappeler que la *Charrette* amorçait nettement cette orientation mystique des aventures contées par Chrétien. La dalle du cénotaphe que soulève le héros et dont l'inscription annonce le prochain succès de Lancelot est comme une préfiguration des mystères du *Conte du Graal* et inspire les épisodes homologues des romans du Graal. Quant à Gauvain la fin du *Conte du Graal*

le montre prisonnier du château des Reines, sorte de sanctuaire-prison merveilleux, royaume de mort où sa mère et son aïeule l'accueillent vraisemblablement sans retour.

Le contraste est fort, non seulement avec le jeune Perceval, futur héros du Graal, et avec Lancelot qui devient comme on sait le héros dominant du *Lancelot-Graal*. Est-ce à dire comme on l'a jugé que l'orientation résolument christianisée des romans de Lancelot en prose, amplifications claires des deux romans fondateurs de Chrétien, la *Charrette* et le *Graal*, avait relégué Gauvain, héros sans destin, ayant franchi la borne de Galvoie, dans les limbes du château des Reines pour lui préférer la postérité de Lancelot, sauveur pressenti ? C'est ce que l'on constate au moins et qui dans l'apocalyptique *Mort Artu* se trouve confirmé.

Au terme de cette réflexion rappelons que Chrétien de Troyes a composé ses cinq grands romans entre 1165 et 1185 probablement. En cette fin du XII^e siècle, au service d'un grand feudataire, les contes qu'il compose sont autant d'échos de la morale sociale du temps. L'image de la chevalerie que donnent ses personnages arthuriens est non seulement vraisemblable elle est aussi moralement construite. Il n'est donc pas indifférent de noter les évolutions de ses héros au fil des romans. Si Arthur y reste en retrait Gauvain apparaît comme un parangon de prudhomme et le fait que dans la *Charrette* il paraisse pour la première fois dévalué est significatif. Comme la vraisemblable structure narrative du roman est celle d'un conte merveilleux et que dans cette architecture Gauvain joue le rôle du faux héros il était légitime de se demander s'il y avait là un simple effet de rencontre, ce qui ne cadre guère avec le soin de conjointure de notre auteur, ou si l'intention de Chrétien était bien d'amoindrir la gloire sociale de Gauvain au bénéfice de Lancelot, héros véritable, libérateur des prisonniers de Gorre (comme l'annonce l'épisode du cimetière futur) et aimé de Guenièvre qu'il conquiert dans la joie d'une nuit courtoise. L'analyse de la structure du roman fait de lui le « jeune roi » qui épouse la reine par référence au schéma des contes merveilleux de cette espèce, sans considération de l'adaptation de Chrétien qui a dans l'esprit et la commande de Marie de Champagne pour faire de lui un fin'amant dévot et le souvenir toujours présent du Tristan auquel Erec comme Cligès opposaient leurs conduites d'amants-époux. Ajoutons que tant le *Lancelot Propre* que le cycle en prose tout entier confirment les comportements ici décelés des personnages de Gauvain et de Lancelot. D.Poirion dans une introduction à la *Charrette* estimait que le bon chevalier Gauvain assume la fonction héroïque de la quête de la Reine et que Lancelot est introduit de manière impromptue dans la narration pour satisfaire le vœu de la Comtesse soit camper un amant courtois que Gauvain, neveu du Roi, n'aurait pu incarner : « Le recours à un certain Lancelot, personnage d'une autre légende, celle de la Fée du Lac, comme héros de cette quête est la conséquence du sens proposé à Chrétien par la comtesse : l'histoire d'amour

impliquait l'intervention d'un autre personnage que Gauvain, dont la courtoisie apparemment exemplaire ne s'alliait pas aux qualités voulues pour un adepte de la fine amor. » in *Ch. De Troyes, Œuvres complètes*, Gallimard Paris 1994 p.1236. Il est vrai que Gauvain est plutôt un séducteur virevoltant comme le qualifiait J. Frappier qu'un *fin'amant* car il n'a jamais nulle dame d'amour comme le remarque finement D. Gradu (*cf. Bibliographie*). Avec *Le Chevalier de la Charrette* l'oeuvre de Chrétien de Troyes prend donc un tour nouveau. Lancelot en est le protagoniste mais Gauvain y joue le rôle inhabituel, assez inattendu, du faux héros des contes merveilleux. Les personnages récurrents, conçus comme des repères intangibles, connaissent donc une évolution, révélant des intentions nouvelles de l'auteur. Le « sen » apparent du roman illustration de la *fin'amor* et de l'amant courtois masque un sens caché que révèle la quête manquée de Gauvain. Jusqu'alors la prouesse, les devoirs du chevalier féal, le mariage, l'amour courtois enfin étaient parfaitement insérés dans un tableau romanesque de la cour féodale d'Arthur, emblématique de toutes les cours du XIIème siècle qui y contemplaient leur image avantageuse. Voici que cette image semble s'estomper dans la *Charrette avec* le naufrage symbolique de Gauvain et que le roman courtois s'ouvre à une quête nouvelle, spirituelle et mystique, dont l'épisode de Lancelot au cimetière mythique des héros de la chevalerie est l'ouverture. Après *le Chevalier de la Charrette, le Conte del Graal*, lui aussi inachevé, confirme cette quête d'un sens nouveau pour la féodalité chevaleresque.

Bibliographie :

Les citations des textes de Chrétien de Troyes sont extraites des éditions des Classiques Français du Moyen Age (CFMA) Champion, Paris, textes édités d'après le ms.BN f.794.

<i>EREC et ENIDE</i> ed. Mario Roques	CFMA N°80	1953
<i>CLIGES</i> ed. Alexandre Micha	CFMA N°84	1957
<i>LE CHEVALIER au LION</i> ed. M.Roques	CFMA N°89	1960
<i>LE CHEVALIER de la CHARRETTE</i> ed.M. Roques	CFMA N°86	1958
<i>LE CONTE du GRAAL</i> ed. Felix Lecoy, 2vol.	CFMA N° 100	1975

Ces romans sont désignés dans le texte de l'article par *Erec, Cliges, Yvain, Lancelot* ou *Charrette, Perceval*, en caractères italiques comme il est de coutume pour les titres et noms de revues et d'œuvres.

Alamichel, Marie-Françoise, *Le personnage de Gauvain dans la littérature médiévale européenne*, Colloque international octobre 2014, dir. Alamichel Marie-Françoise, Université de Paris-Est, Presses du Centre d'études médiévales de Picardie, 2015.

Busby, Keith, *Gauvain in old French Literature*, Amsterdam, Rodopi,1980.

Busby, Keith, *Diverging Traditions of Gauvain in The Legacy of Chrétien de Troyes* by Lacy Noris, Kelly Douglas and Busby Keith, Amsterdam, Rodopi,1988, 93-110.

Clamote-Carreto, Carlos, *Rainouart au pays des fees* in *Façonner son personnage au Moyen Âge*, Colloque du CUERMA (Centre universitaire d'études et de recherches médiévales d'Aix dir. Connochie-Bourgne Chantal, Senefiance, 53, Aix-en-Provence, 2006, 99.

Giovenal, Carine, *Quand se déplacer signifie se détruire : Le personnage de Gauvain de Chrétien de Troyes à Raoul de Houdenc*, in *Mobilité et Littérature au Moyen Âge*, colloque 2009 dir. par Clamote-Carreto Carlos, Université Aberta, Lisbonne, 2011, 177-190.

Gradu, Diana, *Séduction, amour, innocence : les comportements amoureux de Gauvain, Lancelot, Perceval dans trois romans des XIIème et XIIIème siècles*, in Colloque sur le personnage de Gauvain UPE 2014, Actes p.31.

Guerreau-Jalabert, Anita, *Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques. Rapprochements et observations de méthode*, Romania, 104, 1993, 1-48.

Kelly, Douglas, *Gauvain and Fin'Amors in the Poems of Chrétien de Troyes*, *Studies in Philology*, 67-4, 1970, 453-460.

Kooijman, Jacobus, *Le motif de la charrette dans le Lancelot de Chrétien de Troyes*, *Romanische Forschungen*, 87, 1975, 342-349.

Kooijman, Jacobus, *Temps réel et temps romanesque. Le problème de la chronologie relative d'« Yvain » et de « Lancelot » de Chrétien de Troyes*, *Le Moyen Âge*, 83, 1977, 225-237.

Kooijman, Jacobus, *Du conte au roman : recherches sur la structure du «Chevalier de la Charrette» de Chrétien de Troyes*, *Romanic Review*, 69, 1979, 275-295.

Lüthi, Max, *Das europäische Volksmärchen*, Francke, UTB, 2005.

Machann, Clinton, *A structural Study of the english Gawain Romances*, *Neophilologus*, 66, 1982, 629-637.

Micha, Alexandre, *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*, Paris, Droz, 1939.

Micha, Alexandre, *Sur les sources du roman de «la Charrette »*, *Romania*, 71, 1950, 345-358.

Micha, Alexandre, *Le pays inconnu dans l'œuvre de Chrétien de Troyes*, in *Studi in onore di Italo Siciliano*, 2, Florence, Leo Olschki, 1966, 785-792.

Nitze, William Albert, *The Character of Gauvain in the Romances of Chrétien de Troyes*, *Modern Philology*, 50, 1953, 219-225.

Poggi, Elisa, *The Knight on the Treshold, thematic and anthropological Study of the English Gawain Romances*, University of Padova, 2013.

Poirion, Daniel, *Chrétien de Troyes Œuvres complètes*, éditées par Poirion Daniel, dir. et al., Gallimard, NRF, La Pléiade 408, Paris, 1994.

Propp, Vladimir, *Morphology of the Folktale*, Austin, U.T.P. 1968.

Schmolke-Hasselmann, Beate, *Der arturische Versroman von Chretien bis Froissart*, Niemeyer, Tübingen, 1980.

Schmitz, Bernhard Anton, *Gauvain, Gawein, Walewein. Die Emanzipation des ewig Verspaeteten*, Tübingen, Niemeyer, 2008.

Thompson, Stith, *Motif Index of Folkliterature*, 6 volumes, Bloomington, Indianapolis, 1955-1958.

Thompson, Raymond et **Busby**, Keith, *Gawein, a Casebook*, New York and London, Routledge, 2006.

Walter, Philippe, *Gauvain le Chevalier solaire*, Paris, Imago, 2013.